

DOMAINE D'ESCAUSSES & CHATEAU L'ENCLOS DES ROSES



certifiés à Haute Valeur Environnementale (HVE)

Pour une viticulture véritablement durable – HVE

Nous sommes heureux de vous annoncer que les vins du DOMAINE d'ESCAUSSES et du CHATEAU L'ENCLOS DES ROSES sont désormais certifiés ISSUS d'une EXPLOITATION A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE.

C'est une démarche reconnue par les pouvoirs publics et volontaire de la part du producteur-vigneron. Elle est accessible à tous types d'exploitations agricoles et **concerne l'ensemble des productions d'une exploitation (dans notre cas la production de céréales est tout aussi certifiée que celle de vin ... Mais c'est bien pour le vin que nous avons adhéré à la démarche !)**

Elle est conçue selon une logique de certification progressive par niveaux de l'ensemble de l'exploitation agricole. Le dispositif s'articule ainsi selon 3 niveaux. Seul le troisième niveau donne le droit de mentionner HVE et de s'en servir dans sa communication.

Cette certification est une voie privilégiée pour développer production et consommation durables. La certification HVE permet une reconnaissance des bonnes pratiques environnementales et sanitaires dans la gestion quotidienne des exploitations.

Cette démarche répond aux besoins des consommateurs à la recherche de produits sûrs et de qualité et aux attentes des citoyens demandant des pratiques respectueuses de l'environnement. Plus concrètement, cinq domaines sont concernés par cette certification :

- la stratégie phytosanitaire,
- la préservation de la biodiversité environnante,
- la gestion des engrais,
- la gestion quantitative de l'eau

- la consommation énergétique de l'exploitation.

La certification environnementale exige par exemple de préserver les refuges pour le gibier comme les haies et les bosquets ou valorise la présence de ruches sur le domaine..

La « Haute Valeur Environnementale », niveau 3 d'excellence du dispositif de la « Certification Environnementale des Exploitations Agricoles », s'intéresse à la biodiversité. Peu de référentiels qualité ou de certifications prennent en compte cette thématique pourtant essentielle..



Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat
délivré à

EARL DENIS BALARAN
DOMAINE D'ESCAUSSES
33 ROUTE DE LA SALAMANDRIE
81150 SAINTE CROIX
N° SIRET : 327 967 949 00014

au titre du

Niveau 3

de la Certification Environnementale des exploitations
Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime

Cette certification est valable 3 ans à compter du 03/09/2018 jusqu'au 02/09/2021
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
«issus d'une exploitation à haute valeur environnementale»
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
Dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.

Fait à Paris



Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE



N°: VCE-3-863 - 1V1

OCACIA Organisme Certificateur
Agrément par décision du 15 février 2016 au titre des dispositions des articles D.617-19 et R.617-28 du CRPM
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable

A-VER	E-HVE-06	RÉVISION 1	JUILLET 2017	PAGE 1
-------	----------	------------	--------------	--------

